

Les Infos municipales



DÉCEMBRE 2023
N° 80



Le mot du Maire



Le Comité
de rédaction

et l'ensemble du
Conseil Municipal
vous souhaitent
une bonne
année 2024



SITE INTERNET :
www.beauce35.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
Brèves du conseil	3/7
Urbanisme	8
Infos pratiques	9
Actualités	10/15
Vie Communale	16/20
Vie Associative	21/30
École	31/34
Agendas	35

Cher.es habitant.es de Beaucé,

Durant l'Automne, nombres de médias vous ont parlé du découragement, de la lassitude, des défections et démissions d'élus. Certes, nous pouvons regretter la baisse progressive de l'autonomie communale qui contribue à cette situation.

Mais, rassurez -vous ! Avec mon équipe, nous travaillons toujours avec les mêmes détermination et envies.

Après pratiquement 2 années d'étude et de réflexions, nous sommes heureux de vous annoncer qu'entre novembre 2023 et Juin 2024, des aménagements importants se concrétiseront.

Au terme de ces quelques mois de travaux, la Commune dévoilera un tout autre visage :

* une entrée de bourg à l'ouest plus sécurisée jusqu'au niveau de l'école, avec une approche ciblée sur les déplacements doux (vélo et piétons) et la désimperméabilisation.

* un pôle de loisirs, de rencontre et de promenade autour du plan d'eau des Vertes Rives, améliorant votre cadre de vie.

Vous découvrirez plus de détails en lisant ce bulletin.

Ces aménagements s'inscrivent pleinement dans les engagements que nous avons pris ensemble lors du scrutin de mars 2020 :

- avoir une approche plus environnementale dans nos projets,
- sécuriser la traversée de la commune par la RN 12,
- encourager le prolongement de la piste cyclable,
- poursuivre le développement des voies douces,
- améliorer les équipements sportifs d'entretien et de proximité.

Toutes les générations profiteront de ces aménagements visant à améliorer notre cadre de vie, et à renforcer notre attractivité aux portes de Fougères. N'oublions pas que nous avons tous un rôle d'ambassadeur pour promouvoir notre commune et ses atouts.

Je salue l'engagement de nos jeunes au sein du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Leur réflexion est nécessaire pour disposer d'une vision complémentaire sur certains sujets.

Ces échanges contribuent également à leur éducation civique et leur futur rôle de citoyen adulte.

A travers ces quelques pages, vous découvrirez le travail bénévole des responsables associatifs qui, tout au long de l'année, vous proposent différentes activités et animations.

Cette fin d'année 2023 fut également marquée par le remplacement de nos plus anciens agents, connus de vous tous, Christian et Jean-Paul, qui ont passé toute leur carrière dans notre commune. Malgré les difficultés de recrutement auxquelles toutes les communes sont confrontées, nous avons su faire preuve d'attractivité.

Sans le travail de tous les agents communaux, sans leur implication et leur sens du service public, la Commune ne pourrait pas fonctionner, et notre travail d'élus se retrouverait fortement compliqué et entravé. D'ailleurs, la prochaine cérémonie des Vœux sera l'occasion de les mettre à l'honneur.

J'aurai le plaisir de vous accueillir avec l'ensemble de l'équipe municipale le **Samedi 20 Janvier 2024 à 10H30, salle des sports, pour la traditionnelle Cérémonie des Vœux.**

D'ici là, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'années.

Bien cordialement, Stéphane IDLAS.

HORAIRES MAIRIE :

Ouverture au public :

Lundi au Jeudi:
8 H 30 à 12 H 30
Vendredi :
8 H 30 à 12 H 30
13 H 30 à 17 H 00

Permanences Maire :

Lundi : 9 H 00 à 12 H 00
Mercredi : 9 H 00 à 12 H 00
Vendredi : 9 H 00 à 12 H 00

Permanences Adjointes :

Mercredi : 9 H 00 à 12 H 00
et sur rendez-vous.

Brèves du conseil

Nous vous informons dans chaque bulletin des principales décisions prises par vos élus lors des séances de Conseil Municipal. Certaines peuvent apparaître dans cette rubrique ou regroupées par thème. L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune « beauce35.fr »

Répartition des charges scolaires de l'école publique René Guy CADOU d'après le C.A. 2022.

Le nombre d'élèves présents le jour de la rentrée scolaire 2023-2024 était de 149, à partir des résultats du Compte Administratif 2022, en prenant en compte les dépenses de fonctionnement liées aux personnels, aux bâtiments ainsi qu'aux activités scolaires. Il en ressort que les coûts par élève sont les suivants :

- ⇒ par élève de maternelle 2 089.18 €
- ⇒ par élève de cours élémentaire 570.22 €

Ces coûts seront pris en compte pour le calcul des participations qui seront demandées au titre de l'année 2023-2024.

Conformément à la délibération du 15 Septembre 2004, l'abattement appliqué sur le montant global de chacune des participations, est fixé à 20 %. Il a été arrêté comme suit les participations des Communes extérieures pour l'année 2023-2024 :

Communes	Elèves de Maternelle (rentrée 2023)			Elèves d'Élémentaire (rentrée 2023)			Total général	Abattement 20%	Participation due
	Coût par élève	Nombre	Total	Coût par élève	Nombre	Total			
FLEURIGNÉ	2 089.18	7,00	14 624.26	570.22	22,00	12 544.84	27 169.10	5 433.82	21 735.28
LA CHAPELLE JANSON	2 089.18	4,00	8 356.72	570.22	9,00	5 131.98	13 488,70	2 697.74	10 790.96
LA SELLE EN LUITRÉ	2 089.18	6,00	12 535.08	570.22	14,00	7 983.08	20 518.16	4 103.63	16 414.53
LUITRÉ-DOMPIERRE	2 089.18	1,00	2 089.18	570.22	1,00	570.22	2 659.40	531.88	2 127.52
FOUGÈRES	2 089.18	0,00	0,00	570.22	5,00	2 851.10	2 851.10	570.22	2 280.88
TOTAUX	2 089.18	18,00	37 605.24	570.22	51,00	29 081.22	66 686.46	13 337.29	53 349.17

Pour rappel, la participation communale pour le fonctionnement de l'école (sorties scolaires, transport, etc...) durant l'année scolaire écoulée avait été fixée à 28 € par élève représentant une enveloppe de 4 452.00 € pour les 159 enfants alors présents. Les dépenses correspondantes ont été acquittées par la Mairie pour un total de 4 732.80 € € sur présentation de factures, laissant un solde débiteur de 280.80 €.

En ce qui concerne les fournitures scolaires, la participation communale avait été fixée à 47 € par élève pour l'année 2022-2023, soit 7 473.00 € pour 159 élèves. Des crédits complémentaires pour un montant de 1 700.00 € ont été alloués le 27 Juin 2023 portant le total de l'enveloppe à 9 173.00 €. Au 31 Août 2023, le total des factures réglées par la Mairie étaient de 10 396.34 €, laissant un solde débiteur de 1 223.34 €.

Il en ressort que les dépenses liées à l'école ont augmentés d'une manière anormale, il est donc demandé :

- ⇒ que la Commission en charge des affaires scolaires rencontre l'équipe pédagogique afin de recueillir des explications par rapport à l'augmentation des dépenses constatées, et l'inciter à rester dans les limites des enveloppes financières allouées en début d'année scolaire, notamment en limitant le volume des fournitures stockées.
- ⇒ que les besoins de chaque classe puissent être répertoriés afin d'envisager une consultation annuel globale auprès de fournisseurs de manière à réduire les coûts.
- ⇒ de fixer à 30 € par enfant présent à la rentrée, la participation communale pour les dépenses pédagogiques, soit une enveloppe budgétaire de 4 470 €, les factures étant réglées par la Mairie.
- ⇒ de fixer la participation de la Commune pour les séjours à l'extérieur, à 20 € par élève domicilié à BEAUCÉ.
- ⇒ de fixer à 50 € la participation pour chacun des 149 élèves inscrits, afin de procéder à l'achat des fournitures scolaires, lesquelles seront payées sur facture directement par la Mairie. Les crédits attribués s'élèvent donc à un total de 7 450 € pour la période comprise entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024.

Brèves du conseil

Participation financière pour les voyages scolaires organisés par l'école publique de BEAUCÉ

Le 5 Septembre 2023, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'aide apportée à l'école dans le cadre des voyages scolaires, en attribuant un montant de 20 € par élève domicilié à BEAUCÉ, la participation financière étant versée à l'établissement. Or, il apparaît que cette contribution serait répartie au niveau de l'ensemble des élèves participant aux sorties, sans différenciation du lieu de résidence, ce qui est contraire à la décision du Conseil Municipal. Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine commission scolaire.

RPE des 7 lieux (ex. RIPAME) – participation financière aux investissements

Le Conseil Municipal avait accepté d'intégrer le R.P.E. des 7 lieux « ex. RIPAME », le contenu de la convention présentée ayant été accepté à l'exception de l'alinéa « budget d'investissement » - article 7 – Moyens financiers pour lequel il avait été estimé que la charge imputable à l'utilisation des locaux nécessitait une décision collégiale à l'ensemble des Communes membres.

A l'issue du Comité technique qui s'est tenu le 19 Juillet dernier, toutes ces Communes ont accepté de verser une contribution au financement de l'investissement du bâtiment accueillant le service gestionnaire du RPE. Celle-ci est établie à partir d'une clé de répartition des m² utilisés ainsi que du nombre d'habitants par Commune, et n'est versée qu'une seule fois.

Le Conseil Municipal accepte de verser à la Commune de LAIGNELET, sa contribution au financement du bâtiment hébergeant le RPE pour un montant de 1 957.05 €.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au G.J.B.F. pour les travaux exécutés dans la salle Olympie.

Des travaux de restructuration ont été engagés par la Commune dans la salle Olympie afin de répondre aux besoins d'espace croissants des utilisateurs. Afin de réduire le coût global des transformations engagées, des bénévoles des Clubs sportifs utilisateurs se sont investis dans la réalisation des travaux. Il avait été convenu que les matériaux seraient pris en charge par la Commune. Les dépenses engagées à ce niveau s'élèvent à 1 271.55 € t.t.c. Une subvention exceptionnelle du même montant a été versée au Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais.

Les aménagements étant à présent terminés, un mémoire représentant les dernières dépenses d'un montant de 513.40 € t.t.c. est présenté. Une nouvelle subvention exceptionnelle, afin de couvrir cette somme, sera versée au Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais.

Adhésion à la démarche de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement du bassin versant du Couesnon.

Le SAGE Couesnon, approuvé le 12 Décembre 2013, a pour objectif global l'atteinte du bon état des eaux au plus tard en 2027. Dans le cadre de sa mise en œuvre, la Commission Locale de l'Eau a validé le principe de déploiement de la démarche de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à l'échelle communale.

Cette démarche locale et collective définit une méthodologie pour identifier les zones érosives et faire émerger un plan d'action, en s'appuyant sur une commission communale constituée de représentants d'élus, d'agriculteurs, d'associations (randonneurs, environnement, pêche, chasse, ...), et d'acteurs connaissant bien le territoire communal.

Le Conseil Municipal souhaite adhérer à la démarche de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement du bassin versant du Couesnon. Pour ce faire, une nouvelle commission communale « Erosion des sols et Ruissellement » est constituée de :

- Stéphane IDLAS (Maire)
- Pierre BERHAULT (1^{er} Adjoint)
- Antoine PIRON (Conseiller Municipal).
- Agriculteurs : - David DAUGUET.
 - GAEC des 3 rivières.
 - GAEC Perdriel.
- Département : - Paul-André GEMEHL (responsable des routes départementales).
- Habitants : - Pierre-Yves JOUAULT (ancien Conseiller Municipal).
- Philippe DELAUNAY (Président du Comité de pêche).

Brèves du conseil

Remplacement d'un ordinateur à l'école.

L'ordinateur en service dans la classe de CP ne fonctionne plus et doit donc être remplacé. La dépense estimée à 806.40 € t.t.c. par la SARL Micro-C en charge de la maintenance du parc informatique communal, sera réglée sur la section d'investissement du budget 2023.

Remplacement du routeur informatique de l'école.

La licence qui permet de filtrer le contenu des accès INTERNET de l'école publique René Guy CADOU, arrivée à échéance, est désactivée. Après vérification il s'avère que l'éditeur ZYXEL, constructeur du routeur, ne vend plus de licence pour ce matériel obsolète. Le filtrage nécessite donc un routeur de nouvelle génération. Ce remplacement sera effectué par la Société Micro-C pour un montant de 920.40 € t.t.c. réglée sur la section d'investissement du budget.

Renouvellement du contrat de maintenance du parc informatique communal.

La SARL MICRO-C en charge de la maintenance du parc informatique communal, (école et mairie) propose de renouveler le contrat pour un prix forfaitaire indexé sur l'indice SYNTEC de 2 799.30 € TTC qui couvrirait la période comprise entre le 1er Novembre 2023 et le 31 Octobre 2024.

Pour mémoire, le parc se compose de la manière suivante :

École :	. 8 postes enseignants	Mairie :	. 3 postes
	. 1 portable Direction		. 1 portable
	. 13 portables Élèves		. 1 serveur
	. 2 tours élèves		. Switch + borne Wifi
	. 1 serveur		
	. 12 tablettes		
	. Zyxel USGFLEX100		
	. Switch + borne Wifi		

Ce contrat renouvelable par tacite reconduction, comprend :

- la hotline non taxée sans compteur de temps.
- la prise en main à distance par un logiciel de télémaintenance sans compteur de temps.
- la main d'œuvre et les déplacements sur site sans compteur de temps.
- les envois auprès des constructeurs en cas de panne hardware.
- prêt de matériels pendant la réparation.
- la surveillance des sauvegardes journalières.
- Délai d'intervention 24 h ouvrées réseau, NAS.
- Délai d'intervention 48 h ouvrées problèmes mineurs.

En contre-partie sont exclues : les pièces hors garantie à changer ; les nouvelles installations ; les modifications d'installations ; les installations de nouveaux logiciels et tout autre rajout.

Suppression de la haie séparant le parking poids lourds du terrain de football.

A l'issue de différentes réunions de la commission en charge du dossier, la planification de la suppression de la haie de sapins située entre le parking poids lourds et le terrain d'honneur de football a été validée par l'assemblée.

Ainsi, après l'arrachage des sapins programmé en Novembre 2023, la mise en place du pare-ballons interviendrait avant la mi-avril 2024, les aménagements définitifs s'achevant quant à eux en Novembre 2024 avec la plantation d'une haie bocagère. L'Entreprise NERUAL Sports basée à Cossé-Le-Vivien (53) a établi une proposition à hauteur de 22 758.00 € t.t.c. pour la fourniture et la pose du pare-ballon d'une longueur total de 113 mètres, sur une hauteur de 6 mètres, dépense réglée sur la section d'investissement.

Brèves du conseil

Modernisation de la porte sectionnelle du local technique de la salle polyvalente.

La porte sectionnelle permettant l'accès au local technique de la salle de sports est totalement inutilisable depuis plusieurs semaines en raison du mécanisme hors service. Elle est actuellement bloquée en raison de sa dangerosité.

Deux options s'offrent à la Commune (€ t.t.c.) :

- Option 1 : remplacement complet de la porte et du mécanisme d'ouverture..... 6 336,48 €
- Option 2 : motorisation au moyen d'un mécanisme neuf..... 3 048,16 €

Prenant en compte le parfait état de la porte, le Conseil Municipal décide de moderniser cet équipement en choisissant la 2^{ème} option. Ces travaux seront effectués par l'Entreprise CORVAISIER de LÉCOUSSE.

Rapport d'activité 2022 du SMICTOM.

⇒ Les indicateurs techniques mentionnent un total de 52 170 tonnes collectées tous flux confondus (représentant une diminution de 6.4% par rapport à 2021), soit 593 kg par habitant (635 kg en 2021), parmi lesquelles 13 975 tonnes d'ordures ménagères (14 405 t en 2021), soit 159 kg/habitant et par an (164 kg en 2021).

⇒ Les emballages recyclables représentent 2186 tonnes (25 kg/ hab./an) ; les papiers 1353 tonnes (15 kg/ hab./an) ; le verre 3790 tonnes (43 kg/hab./an) ; les déchetteries 30155 tonnes (344 kg/hab./an) ; la recyclerie 151 tonnes (1.7 Kg/hab./an) et la collecte des textiles et chaussures 560 tonnes (6.4 kg/hab./an).

⇒ Le coût tous flux confondus s'élève à 80 € h.t./hab. (78 € h.t. en 2021) alors que sur le plan national il est de 103 € h.t./hab, soit un positionnement dans la fourchette basse.

Une présentation du Syndicat de Tri, Traitement et Transition Circulaire et écologique (S3T'ec) a été réalisée en insistant sur les missions de valorisation des déchets, en respectant des objectifs écologiques, locaux et financiers. Les actions entreprises depuis la création du S3T'ec en 2018 ont permis de réduire l'augmentation du coût de traitement des déchets. En effet, le coût du traitement par enfouissement ayant augmenté de 250 % entre 2018 et 2023, la transition vers un traitement des déchets par le centre de valorisation a limité l'augmentation du coût de traitement à 75% sur cette même période.

Rapport d'activité 2022 du Comité Syndical Eau du Pays de FOGÈRES.

Eau du Pays de Fougères regroupe 23 Communes et dessert partiellement la Commune du CHÂTELLIER, représentant un total de 12 534 abonnés (+ 1.15 % par rapport à 2021).

Le volume total d'eau potable vendu aux abonnés s'est ainsi élevé à 1 160 852 m3 ce qui représente une moyenne de 93 m3 par an (95 m3 en 2021).

Modification des horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie.

Les services administratifs offrent actuellement une amplitude horaire d'ouverture au public de 26 h 30. Il indique que la commune de BEAUCÉ est l'une des seules de l'agglomération de sa tranche de population à offrir une telle amplitude horaire d'ouverture de l'accueil.

Au vu de la forte augmentation des démarches administratives effectuées directement par voie dématérialisée par les particuliers, la fréquentation du secrétariat par le public a fortement diminué la matinée du samedi.

Il est donc envisagé d'adapter les horaires d'ouverture au public, aux besoins et aux modes de vie des usagers, le personnel communal pouvant ainsi consacrer le temps libéré aux tâches internes liées au fonctionnement de la Mairie.

A noter que le temps de travail des agents n'est aucunement modifié.

Brèves du conseil

Il a été décidé de réduire l'amplitude horaire d'ouverture au public à 23 h 30 au lieu de 26 h 30 actuellement, ce qui se traduira par une fermeture du secrétariat le samedi matin, d'où les horaires suivants :

- Lundi 8 h 30 - 12 h 30
- Mardi 8 h 30 - 12 h 30
- Mercredi 8 h 30 - 12 h 30
- Jeudi 8 h 30 - 12 h 30
- Vendredi 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00

Ces horaires seront appliqués dès le 1^{er} Janvier 2024.

Modification des horaires de l'éclairage public.

En raison de l'augmentation des coûts d'énergie, le Conseil Municipal avait été amené le 25 Octobre 2022, à réduire la durée de l'éclairage public.

Afin de s'adapter au mieux aux besoins de la population, il est proposé de modifier les périodes d'allumage de la manière suivante :

- ⇒ Passages piétons : allumage toutes les nuits de **18 h 00 à 8 h 30**.
- ⇒ Sur tout le territoire de la Commune : **6 h 30 – 8 h 30 et 18 h 00 – 21 h 00**.

Opération recyclage des sapins de Noël

La municipalité en partenariat avec le SMICTOM et BEAUCÉ Animation organisent une opération "broyage de sapins de Noël". Notre matériel de broyage les transformera en un paillage efficace pour un désherbage naturel sur notre commune.

**Venez déposer
votre sapin de Noël
le vendredi 12 Janvier 2024
de 9h00 et 12h00
à l'atelier communal
de BEAUCÉ**



Si vous n'êtes pas disponibles le vendredi 12 janvier, vous pouvez déposer votre sapin sans décoration, sur la plateforme de l'atelier communal près du portail du fond à partir du 02 janvier jusqu'au 12 janvier 2024.

**Pour qu'il continue
de briller, broyez-le !**

Déclarations préalables :

Dénomination	Adresse	Projet
BENOIST Jean-Louis	18 Allée des Acacias	Pose de 6 panneaux photovoltaïques.
COUDRAY Marie-Renée	6 Rue de Bretagne	Démolition d'un poulailler puis remplacement par un abri de jardin + Aménagement d'un accès et modification de la pente
GUERINEL Emilie	4 Allée du Muguet	Mise en place d'un grillage sur muret
MORICE David	7 Allée du Pré Marais	Réalisation d'un muret de soutènement avec pose d'un grillage rigide
SOLAIR 3 TECH	13 Rue du Clos Pivon	Pose de 5 panneaux solaires thermiques
JUILLARD Réjane	26 Allée des Jonquilles	Remplacement de la haie existante en bois par un mur en parpaing
FERRON Marie-Christine	03 Allée des Œillets	Pose d'un grillage rigide avec lames composites sur mur en pierre
COUSIN Simone	18 Rue de Paris	Pose d'un grillage rigide sur muret existant
ARAGON Olivier	3 Rue du Soleil Levant	Abri de jardin
PERRIN Laurence	3 Impasse Vert Cottage	Installation d'une pergola sur terrasse existante.
LEROYER Sylvie	3 Résidence de Pontlevoy	Abri de jardin



Permis de construire :

Dénomination	Adresse	Projet
LE FLOCH Maïwenn	1 Rue des Frênes	Construction d'une maison d'habitation
CRUCQ Emmanuel	1 Rue des Charmes	Construction d'une maison d'habitation
GAEC des 3 RIVIERES	Lieu-dit La Soinière	Construction d'une stabulation et couverture d'une fumière existante avec pose de panneaux photovoltaïques
SCI MENHIR	25 Rue Colbert 35300 FOUGÈRES	Extension de l'usine et la réalisation d'un accès côté nord

Infos pratiques



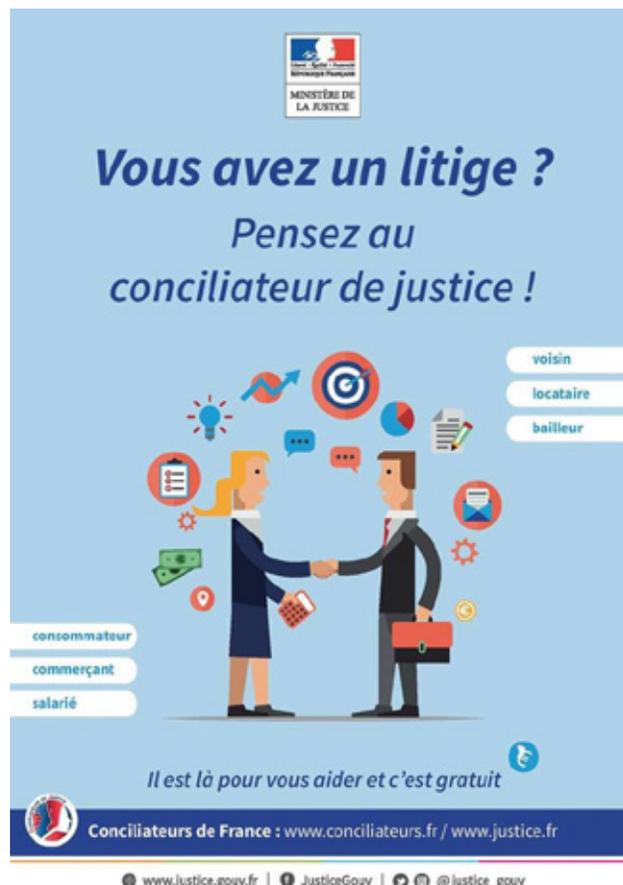
Qu'est-ce qu'un conciliateur de Justice ?

➤ Son rôle

Le conciliateur de Justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est **GRATUIT**. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Il intervient entre autres :

- dans les problèmes de mitoyenneté
- les conflits propriétaire et locataire
- les conflits liés à la consommation
- les problèmes de copropriété
- les querelles de voisinage
- le recouvrement d'une somme d'argent
- la contestation d'une facture
- les désaccords entre fournisseur et client
- les travaux



- Le conciliateur du Pays de FOUGÈRES reçoit sur rendez-vous les 3^e jeudi du mois au siège de FOUGÈRES Agglomération, zone de l'Aumaillerie : prendre rendez-vous au 02 99 94 50 34.
- Il reçoit également au sein de la Maison France Service à la sous-préfecture de FOUGÈRES les 2^e jeudi du mois : prendre rendez-vous au 02 99 94 56 00.
- Enfin, une permanence est également assurée à LOUVIGNÉ du DÉSSERT le 2^e mardi du mois : prendre rendez-vous au 02 57 67 02 44.





La boulangerie partage sa recette avec les pompiers

Dans un monde de plus en plus globalisé, où les produits sont souvent fabriqués aux quatre coins de la planète, Noémie et Philippe BALLOIS, boulangers pâtisseries de BEAUCÉ ont fait un choix résolument local. Ils ont décidé d'opter pour des fèves fabriquées en France soutenant ainsi la production nationale et la qualité artisanale. Ils nous expliquent ce choix de collection d'exception, composée de 10 fèves en série limitée, qui s'insère dans cette démarche :

« Notre implication dans la vie locale nous tient à cœur. C'est pourquoi nous avons voulu mettre en avant nos pompiers qui, nuit et jour, sont toujours présents pour protéger nos vies et nos biens. A notre manière, on les remercie en créant une collection de fèves à leur effigie et en reversant 1 € par galette et brioche des rois vendues à l'Œuvre des pupilles. La remise du don sera faite début février à la boulangerie. »

DÉCOUVRIR LES SECRETS DE CETTE COLLECTION DE FÈVES

La boulangerie a créé une série de fèves uniques, mettant en scène de façon humoristique les différentes missions des pompiers dans la boulangerie. Les pompiers de FOUGÈRES se sont prêtés au jeu avec grand plaisir et sont venus « sauver la boulangerie ». Sur les fèves, on retrouve leur mission principale qu'est le secours à la personne, illustrée par la perfusion du fraisier, le sauvetage de la galette ou la fracture du kouign. La lutte contre les incendies est symbolisée par le pain trop cuit ou sauver Pâques. La boulangerie remercie chaleureusement les membres de la caserne pour leur implication dans ce projet très original.



Dans le métier depuis 1997, Noémie et Philippe gèrent aujourd'hui une boulangerie de 6 personnes engagées en faveur de la qualité. Chaque jour, ils se lèvent à l'aube pour confectionner ces délicieux produits maison. Si vous ne connaissez pas encore le Grain de BEAUCÉ, vous pourrez aller tester leurs pains, pâtisseries et sandwiches élaborés avec des matières premières issues de la région et les retrouver sur Facebook [le Grain de Beauce](#) et Instagram [le Grain de Beauce 35133](#).

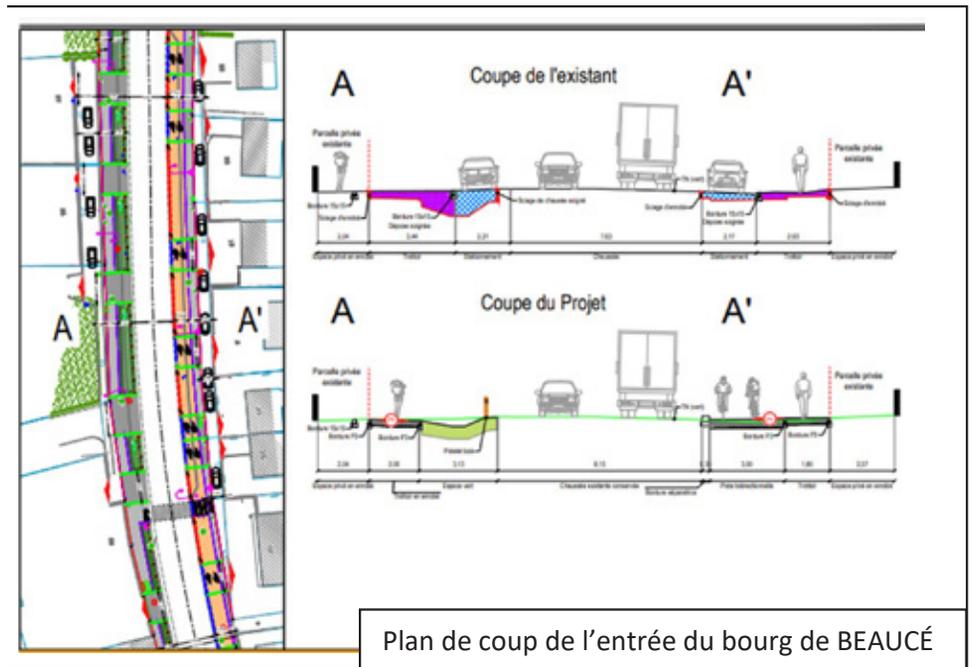


Toute l'équipe de la boulangerie « Le Grain de BEAUCÉ vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Travaux à l'entrée du Bourg

Cet aménagement pérenne concerne l'entrée du bourg à partir de l'actuelle piste cyclable jusqu'à la place de l'église. Le point de traversée majeur s'effectuera au niveau de l'école.

L'étude réalisée par le cabinet ABEIL permettra à l'avenir de poursuivre cet aménagement vers l'Est et de marquer davantage son cœur de bourg entre l'école et la boulangerie....

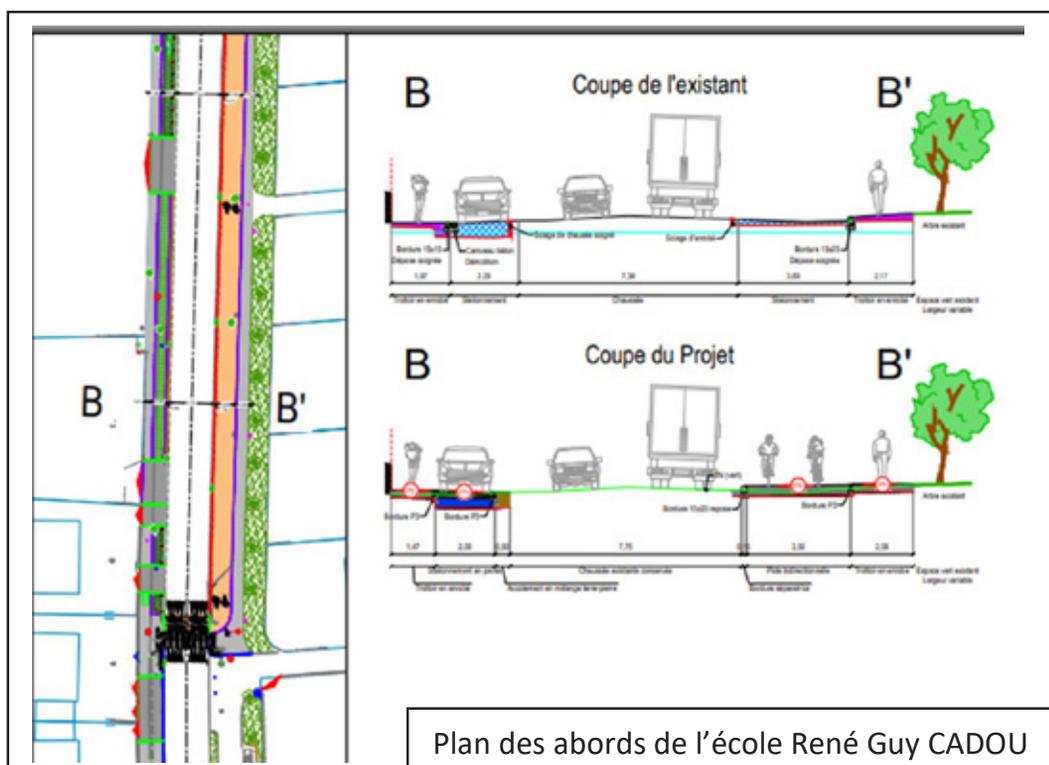


Ce projet d'aménagement de BEAUCÉ répond à plusieurs objectifs :

- diminuer la vitesse des véhicules en transit en traversée d'agglomération, en « gommant » l'actuelle lecture routière liée à une très grande largeur de bitume,
- de sécuriser les traversées Nord-Sud pour l'ensemble des habitants,
- d'assurer la continuité de la liaison douce existante du cœur de bourg de Beaucé à FOUGÈRES, en cohérence avec le schéma directeur Vélo de FOUGÈRES-Agglomération.
- de sécuriser les déplacements piétons et cycles en les dissociant,
- de rationaliser et de mieux organiser le stationnement le long de la RN12,
- Diminuer les surfaces imperméables au profit des espaces verts et augmenter la présence arborée pour structurer l'espace.

Plan Coupe Entrée Bourg

Nous avons souhaité engager cette démarche par anticipation de la baisse de trafic qui sera générée par la déviation de la RN12, projet engagé « officiellement » depuis 2010 !... Et dont nous n'avons toujours pas de calendrier ni de plan de financement.



Toutefois, nous pouvons nous réjouir de voir inscrite cette intention de déviation dans le nouveau Plan Contrat État-Région d'octobre dernier.

Les travaux d'aménagement ont débuté le 04 décembre et se poursuivront jusqu'en avril 2024, avec une interruption au moment des fêtes.

Au préalable des travaux sur le réseau d'eau potable étaient nécessaires. Ils ont été réalisés par le Syndicat Eau Pays de FOUGÈRES sur le mois de Novembre.

Aménagement du PCSI (Pôle Culturel Sportif Intergénérationnel)

➤ Valorisation du Plan d'eau des « Vertes Rives » et des abords du « Couesnon ».

Ce projet s'inscrit pleinement dans une requalification et préservation d'un site naturel actuellement sous exploité autour du plan d'eau des Vertes Rives et aux abords du Couesnon, tout en respectant l'actuel zonage du P.L.U. . Le Pôle Culturel Sportif Intergénérationnel renforcera la biodiversité et les atouts paysagers de la Commune. Ce quartier présentera un nouvel aspect complètement ouvert sur la nature pour les décennies à venir.

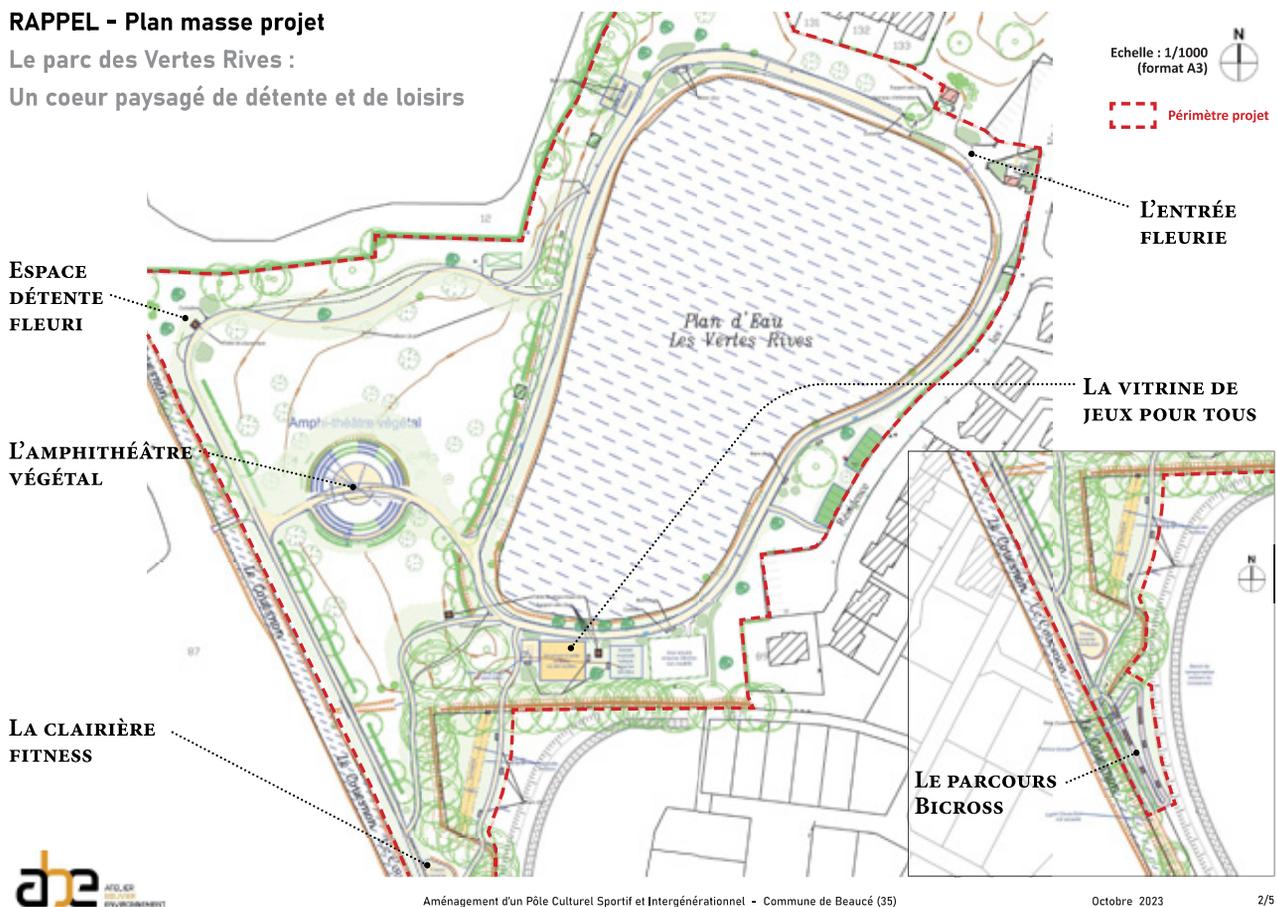
Les intentions sont multiples :

- **marquer l'entrée du parc des « vertes rives »** en identifiant le départ de la promenade et en apportant de l'information sur le site sous la forme d'un tableau ludique mais également tout au long du parcours avec une information pédagogique sur la flore et la faune présentes.
- **redécouvrir l'étang et son potentiel paysager** par la mise en place de bancs, par la végétalisation de certains tronçons des berges, par la plantation de nombreux arbres et arbustes plus favorables à la faune locale. Cet aménagement est conçu pour intégrer les notions de gestion raisonnée des espaces verts.
- **requalifier le tracé de certaines sentes piétonnes** afin d'obtenir un itinéraire cohérent, et améliorer le maillage des cheminements et leurs liaisons, et de les rendre plus perméables. L'actuel sentier le long du Couesnon vers l'Est est ré-aménagé et prolongé vers le « Jardin des naissances ».
- **mettre en place des structures d'agrément intergénérationnelles.** Nous équiperons le site pour favoriser des activités de plein air et de loisirs pour tous les âges : stations de fitness, sentes pour footing, terrain de pétanque, jeux, station musicale, pyramide à cordes, tyrolienne dans les arbres, et parcours bicross...
- **Un théâtre de verdure** pourra recevoir des petits spectacles, lieu unique en son genre sur le territoire fougerais. Cet espace ouvert sur la nature représente un véritable lieu d'échange type « Agora » pour favoriser le bien vivre ensemble de nos habitants.

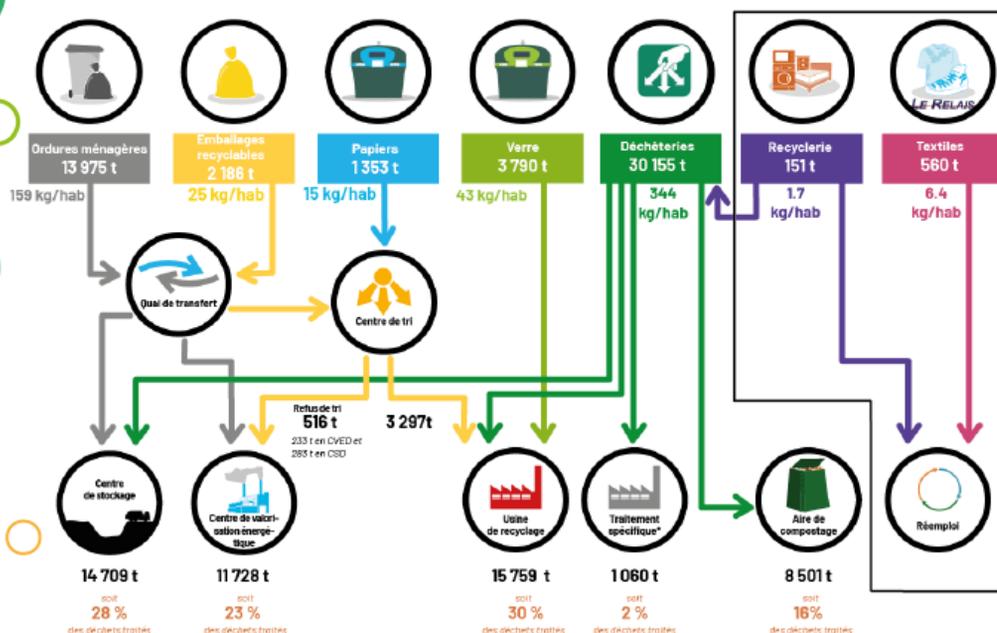
Ci-dessous vous trouverez le plan de masse des futurs aménagements :

RAPPEL - Plan masse projet

Le parc des Vertes Rives :
Un coeur paysagé de détente et de loisirs



Synthèse globale



Au total,

52 170
 tonnes collectées
 tous flux confondus
 soit
593
 kg par habitant



*A partir du 1^{er} janvier 2024,
 chaque foyer de la commune de BEAUCÉ
 est invité à installer individuellement
 un composteur au sein de sa propriété.*

La réglementation sur les déchets évolue et à partir du 31 décembre 2023, le tri des biodéchets à la source sera obligatoire. Nous devons donc tous disposer d'une solution individuelle ou collective pour les déchets compostables.

Les déchets de cuisine représentent 30 % du poids des ordures ménagères. Pourtant, une fois compostés, ils se transforment en un engrais naturel et d'excellente qualité pour votre potager ou vos plantes en pot.

Vous pouvez acquérir un composteur à un tarif préférentiel en vous présentant au siège du SMICTOM. Deux modèles sont maintenant disponibles à l'achat :

- le composteur en plastique d'une capacité de 300 litres à 30 € et
- le composteur en bois d'une capacité de 150 litres à 40 €.

Vous pouvez également acheter le brass-compst au tarif de 20 €, outil idéal pour aérer et mélanger votre compost.

Pour vous aider dans votre démarche, voici un lien vers le guide du compostage individuel :

<https://www.smictom-fougères.fr/wp-content/uploads/2020/05/guide-compostage-individuel.pdf>



Les nouvelles collectes, ça démarre le LUNDI 29 JANVIER 2024 !

Infos utiles

SMICTOM du pays de Fougères
 Allée Eugène Freyssinet
 Zone d'activités de l'Aumallerie
 35 133 Javené
 02.99.94.34.58
 accueil@smictom-fougères.fr
 www.smictom-fougères.fr

Le passage du camion pour la collecte, ce sera désormais :

- le mardi des semaines **paires** pour la **Collecte des ordures ménagères**,
- le vendredi des semaines **paires** pour la **Collecte sélective**.

Tous les usagers pourront à partir de cette date, utiliser leurs nouveaux bacs gris et jaunes. Ils seront informés de la date de démarrage de cette phase test et des changements de jours et de fréquence de collecte. Les usagers recevront un courrier accompagné d'un calendrier de collecte. L'information sera également disponible sur notre site Internet, elle sera relayée par la presse.



Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée est une approche raisonnée des espaces verts, financièrement cohérente. C'est un mode de gestion avec des pratiques plus douces et naturelles. Elle favorise la biodiversité et réduit l'utilisation de pesticides, protège les ressources naturelles, diminue la quantité de déchets verts. Ce n'est pas un abandon de gestion, mais bien une autre gestion.

L'enjeu étant de conserver, de diversifier et d'améliorer l'aspect paysager de la commune.

En effet, en mettant en place des méthodes pour prévenir les besoins en désherbage (paillage, mulching). En ayant recours à des techniques alternatives : désherbage mécanique, thermique ou manuel, fauche tardive, broyage. En apprenant à accueillir et à accepter la végétation spontanée en certains lieux.

La mise en place se fait en codifiant de 1 à 4 chaque espace vert de la commune en lui attribuant une gestion appropriée avec des critères bien spécifiques, et en appliquant un mode de gestion qui tient compte de son utilisation, de sa situation et de sa destination.



Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
			
Entretien strict	Entretien modéré	Entretien faible	Entretien naturel
Entrée et centre de village, cimetière, Entretien strict, très soigné et régulier. Le fleurissement est composé de vivaces.	Entretien moins intensif, zone où l'herbe spontanée est acceptée et maîtrisée.	Acceptation d'une flore spontanée les tontes voire fauchages seront plus espacés, préservation de la biodiversité.	Entretien minimum, la végétation se développe dans des espaces laissés libres pour favoriser la biodiversité.
Hauteur de coupe 5 cm	Hauteur de coupe 7 cm	Hauteur de coupe 10cm	Broyage



Nouveau diplôme en poche

Pour la deuxième année consécutive la commune de BEAUCÉ a participé au label « commune zéro déchet » et a obtenu le niveau confirmé.

Cette opération s'applique sur l'ensemble des différents secteurs de la municipalité (service technique, cantine, école, administration). Bien entendu pour un meilleur résultat le personnel est associé à cette démarche, sans oublier les enfants.

Cette année nous avons choisi de mettre en avant l'opération : déchets au restaurant scolaire.

A BEAUCÉ nous avons choisi de faire des repas avec des produits frais de notre région et d'origine bio pour la grande majorité. Un repas végétarien est servi chaque semaine. Grâce au savoir-faire de notre cuisiner les bons saveurs et l'équilibre des repas sont dans l'assiette, tout en produisant moins d'emballages et de déchets organiques.

Nous avons mis en place aussi un affichage des allergènes.



Opérations de tri sélectif et de réductions des déchets mises en place à la cantine municipale :

- les huiles sont dirigées vers un récupérateur pour recyclage
- les déchets organiques avec « les belles poules » de BEAUCÉ (parents d'élèves)
- les déchets végétaux vont dans deux composteurs
- fromage à la coupe
- yaourts fabriqués à la cantine
- pâtisseries élaborées sur place
- serviettes en tissu

Ce qui fait que nous ne produisons que 40 g de déchets par enfants pour une moyenne nationale de 100 g/enf. Cela devient pour tous une question logique qui s'inscrit naturellement avec le temps et qui entraîne l'émergence d'autres projets.



Changement de décor !

Depuis quelque temps, vous avez pu remarquer que la haie de sapins le long du complexe sportif a été abattue. Elle devenait envahissante et difficile à entretenir.

Au cours de l'année 2024 nous allons procéder à une remise en état du site ; dès février mise en place d'un grillage et d'un pare ballon, pose de bordures de trottoir sur le parking PL (pour stopper les camions lors de leur stationnement), puis aménagement paysager (haie arbustive, arbres, ...).

Nous profitons de ces travaux pour réaliser une noue à l'extrémité de la petite place afin de récupérer les eaux pluviales en cas de fortes pluies.



Vie communale



Jérôme BEAUMONT

Après la coupe du monde disputée à OSTENDE en BELGIQUE début mai, Jérôme a fait une coupure de 2 semaines, sur recommandation du staff de l'équipe de France afin de reposer ses muscles et reprendre tranquillement les entraînements route ainsi que son entretien musculaire et cardio.

Toujours dans l'objectif d'être sélectionné pour les jeux Para olympiques de Paris 2024, Jérôme BEAUMONT participe à de nombreuses courses à travers toute la FRANCE

Le samedi 10 et dimanche 11 juin se déroulait le championnat de FRANCE Handisport à THORIGNÉ d'ANJOU où il se positionne à deux reprises sur la 3^{ème} place du podium remportant ainsi 2 médailles de bronze.

Pour cette « dernière ligne droite », nous lui transmettons tous nos encouragements !



19 mai 2023 :
Marie-Agnès et Jacques
FOUQUET



7 octobre 2023 :
Huguette et Jean-Claude
POTTIER





Nouvelle recrue au sein des Services Techniques

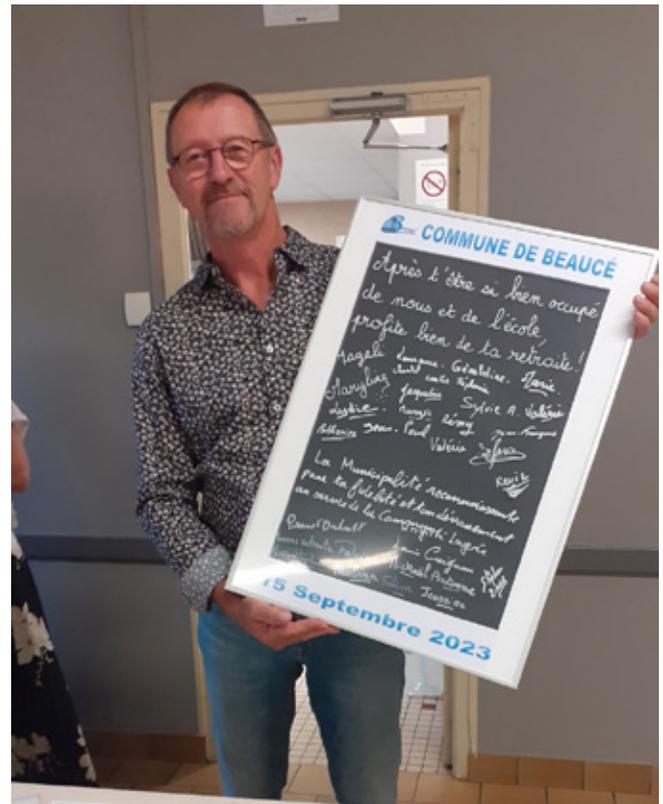
Comme nous l'avons évoqué dans le précédent bulletin, Christian MICHEL est parti en retraite depuis le 1^{er} août 2023 après 32 ans de « bons et loyaux services ».

Le vendredi 15 septembre dernier, la Municipalité a organisé un pot de départ en son honneur rassemblant sa famille, Monsieur Marcel GUIDECOQ Maire honoraire à l'origine de son recrutement, les élus actuels, ses collègues, les enseignants de l'école René-Guy CADOU et les différents artisans ayant travaillé avec lui, autour d'un apéritif dinatoire élaboré par notre chef cuisinier Jean-François PASQUIER.



Lors de cette même soirée son successeur a été présenté. Il s'agit d'Adrien BAZIN âgé de 29 ans, qui compte 7 années d'expérience dans ce type d'emploi.

Adrien a pris ses fonctions le 1^{er} Octobre dernier et a rejoint Kévin LECOTTIER pour continuer d'assurer un service de qualité au sein de notre Commune, et tout particulièrement par l'embellissement de ses espaces verts mais également la maintenance des locaux communaux, entre autres missions.



Kévin LECOTTIER,

Christian MICHEL,

Stéphane IDLAS,

Adrien BAZIN

Vie communale



Passage de flambeau au nouveau secrétaire de Mairie.

Après plusieurs décennies passées au poste de secrétaire de Mairie, Jean-Paul SEGOUIN fera valoir ses droits à la retraite dans un proche avenir. Métier exigeant qui nécessite des compétences multiples et une remise en question de chaque instant, c'est Ryan POIVRE qui assurera désormais cette fonction en tant que Directeur Général des Services.

Cet agent âgé de 27 ans compte plusieurs années d'expérience dans le secteur des collectivités territoriales, notamment en tant que chargé des finances, des marchés publics et de la comptabilité au sein de la communauté de commune du Val d'Ille Aubigné.

La transition va s'effectuer en douceur et dans de bonnes conditions puisque Jean-Paul travaille jusqu'à la fin de cette année en binôme avec Ryan pour la passation des dossiers.



Dessin grandeur nature

Une fresque a été peinte cet été sur le transformateur électrique se situant à l'entrée de l'hôtel IBIS de BEAUCÉ.

Cette dernière est la reproduction de l'œuvre d'Emmanuel De La VILLÉON (peintre Fougereais) intitulé « À travers les troncs ».

Le choix de cette œuvre s'est fait par les membres du Conseil Municipal après proposition des élèves de l'école d'art plastique de la commune, encadrée par Mme LEDUCQUE Marie-Astrid, également artiste peintre fougereaise laquelle a peint cette représentation.

Lors de l'inauguration par M. Le Maire Stéphane IDLAS, le samedi 16 septembre 2023, M. GILLES Jérôme de la société ENEDIS, a remis à la commune une participation financière de 750€.



De gauche à droite :
Mme LEDUCQUE Marie-Astrid, Mme LAGRÉE Brigitte, Adèle MORICE, M. BERHAULT Pierre, M. GILLES Jérôme,
M. IDLAS Stéphane, M. POTIER Denis et M. CUGUEN Philippe.

Vie communale



Le 11 novembre, une date marquante de notre Histoire

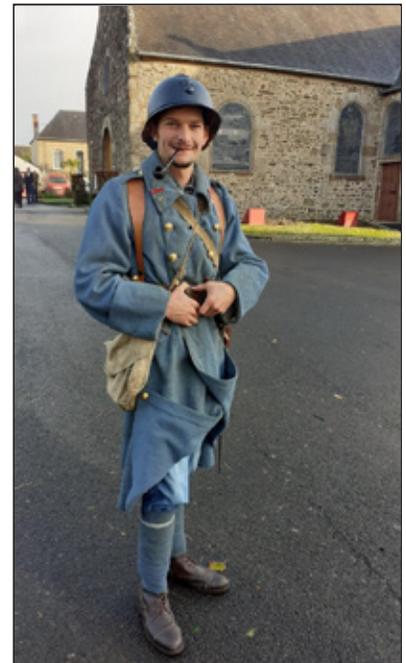
Date de l'Armistice de la 1^{re} Guerre mondiale, en 1918, cet événement a suspendu les combats qui faisaient rage depuis quatre ans. Chaque année, cette journée symbolique est célébrée au sein de notre commune rendant hommage aux soldats de la Grande Guerre, morts ou blessés pour la France comme nous l'a rappelé le Président de l'association UNC : M. GUIDECOQ Marcel qui nous a relaté avec émotion quelques souvenirs d'enfance.

Nous étions nombreux ce samedi à assister à cette commémoration : célébration religieuse, chants de la chorale, dépôt de gerbes et de drapeaux par les enfants, évocation historique tout en gardant en tête qu'aujourd'hui encore certains pays subissent des conflits meurtriers.

Il faut noter que 5 nouveaux adhérents ont rejoint les rangs de l'UNC et que 3 adhérents ont reçu la médaille du mérite, échelon Vermeil.



5 nouveaux membres de l'UNC :
M. BOUHOURS Claude, M. CHARNET Christian, M. FOURNIER Christian, M. JOUAULT Pierre-Yves, M. PRIME Noël



M. GASNIER Morgan, un jeune passionné et collectionneur nous a fait l'honneur de sa présence pourvu de la tenue et de l'équipement d'un poilu.



3 médailles en vermeil du mérite remises à :
M. LOUVEL Joseph, M. CORMERAIS Jean-Paul, M. AZÉ Claude

S'en est suivi en fin de matinée, un partage de moments musicaux avec l'Harmonie de FLEURIGNÉ et le Bagad Raoul II qui ont joué en duo le Bro gozh ma zadoù (Hymne Breton).

Puis ils ont interprété la Balade Nord-Irlandaise de RENAUD accompagnés par les chorales de l'école René-Guy CADOU et du Club des Aînés ; moments très appréciés par les convives.

Les enfants de l'école René-Guy CADOU accompagnés par l'Harmonie de FLEURIGNÉ ont aussi entonné La Marseillaise.



Vie communale



Les travaux du dispositif « ARGENT de POCHE »

Le dispositif argent de poche a vu deux jeunes de BEAUCÉ participer à l'opération pendant les vacances de la Toussaint 2023, leurs prestations sont très appréciées. Le fait que la météo n'était pas favorable ne les a pas découragés :

Bravo à eux !

M. Le Maire remercie chaleureusement Aimy et Enzo.



Pour les futures vacances de PAQUES 2024 le dispositif argent de poche sera renouvelé du lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024. Tous les jeunes de la commune de BEAUCÉ de 16 à 18 ont invités à s'inscrire auprès du secrétariat de Mairie.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Un nouveau conseil municipal des jeunes a vu le jour le 18 novembre 2023.

Trois membres du précédent mandat ont bien voulu continuer l'expérience, cinq nouveaux jeunes se sont portés volontaires pour former le nouveau CMJ composé de 7 membres élus pour 2 ans. Ce nouveau conseil CMJ est composé de 3 filles et de 4 garçons : Cloé PÉPIN, Jade et Léo BALLOIS, Adèle MORICE, Lylian GESLIN, Alban PIGEON et Valentin LIBERT.

M. Le Maire et le Conseil Municipal de BEAUCÉ les remercient chaleureusement d'avoir accepté d'y participer.

Les jeunes élus ont des sensibilités diverses, dès la première réunion du CMJ des commissions seront constituées dans lesquelles chaque jeune pourra s'exprimer.

L'équipe pédagogique de l'école René Guy CADOU de BEAUCÉ, tout particulièrement celle de la classe de CM2, a été déterminante dans la composition du nouveau CMJ.



Le CMJ a participé le dimanche 10 décembre dernier à la distribution des croissants pour le TÉLÉTHON et organisera la préparation et la distribution des paniers garnis auprès des personnes âgées de la commune.



L'atelier d'Eveil « Ritournelle »

Septembre marque le début d'une nouvelle année pour Ritournelle.

Certains enfants sont rentrés à l'école, d'autres continuent de profiter de l'atelier d'éveil. Les ateliers ont lieu tous les lundis matin de 9h30 à 11h30, animés par Julie. Les enfants peuvent se rencontrer, s'amuser, chanter, danser, colorier, utiliser de la peinture, des gommettes, Bref autant d'activités pour passer un bon moment tous ensemble. Il nous arrive aussi de fêter les anniversaires c'est toujours un bon moment passé ensemble.

Pour rappel, Ritournelle est un temps d'éveil et de socialisation, gratuit, où les enfants viennent accompagnés d'un professionnel de la petite enfance.

La commune de BEAUCÉ a intégré le Relais Petite Enfance de 7 lieux depuis Janvier 2023 bénéficiant ainsi des missions de ce dernier. Si vous êtes un professionnel de la petite enfance, vous pouvez participer aux différents ateliers proposés sur les communes du RPE.

Le Relais Petite Enfance accompagne :

- Les parents ou futurs parents :
 - Dans la recherche d'un mode d'accueil
 - Pour connaître leurs droits et devoirs
 - Dans les démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfants à domicile
 - Dans les éventuelles difficultés de relations avec leur employé
- Les assistants maternels ou garde d'enfants à domicile :
 - Sur les conditions d'accès et d'exercices de ce métier
 - En matière des droits du travail
 - Pour la formation continue et les différentes formations professionnelles
 - Le RPE offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles



Le Relais Petite Enfance propose également des manifestations comme des spectacles ou des conférences ouverts à tous. La prochaine conférence est le 11 janvier 2024, à Laignelet, sur le thème de « Les enjeux relationnels dans l'alimentation chez le jeune enfant » animée par Delphine THEAUDIN, psychologue clinicienne.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le relais.

En attendant, nous vous laissons avec quelques photos pour vous montrer à quel point on peut s'amuser !



Belles fêtes de fin d'années à toutes et à tous !

Julie et Carole

06 48 70 30 49

ripamede7lieux@gmail.com



Assmat anim

Aurore, Claudine, Fabienne, Léna, Nathalie de Fougères et Maëlle de Beaucé, ont lancé il y a quelques mois "Assmat Anim", une association dont le but est de proposer des activités aux assistants et assistantes maternelles du territoire Fougerais notamment pour lutter contre l'isolement inhérent à leur métier.

Cette nouvelle association propose des activités en complément de celles proposées par le RPE : « L'idée n'est pas de faire concurrence au RPE, loin de là ! L'objectif est de faire différent, d'offrir un large panel d'activités de proximité aux professionnels de l'accueil individuel qu'ils exercent à domicile ou en Mam, et tout cela à un rythme soutenu puisqu'il y a pour l'heure entre 3 et 4 animations par semaine. En fonction du planning d'activités, les adhérents émettent des souhaits. Ensuite, des petits groupes sont constitués. A noter : certaines animations sont gratuites, d'autres payantes notamment celles dispensées par des intervenants extérieurs ».

Pour pouvoir profiter de ces activités, la cotisation est fixée à 10 euros par an.



Depuis le mois de septembre dernier, environ un mercredi par mois, l'association « Assmat Anim » se réunit dans la salle de La Passerelle pour y organiser des activités manuelles ou des animations à thème telle qu'halloween. Elles remercient la mairie de BEAUCE de leur prêter gracieusement cette salle. Les activités se déroulent aussi au sein de deux autres communes du Pays de FOUGÈRES.



A.F.A.P.

L'association AFAP (Association de Formation et d'Animation Populaire) basée à FOUGÈRES, est toujours bien présente sur la Commune de BEAUCÉ. Ainsi, tous les lundis soir de 20h15 à 22h (hors vacances scolaires), Nathalie BRIDOUX, bénévole de l'association, dispense des cours de danse traditionnelle bretonne qui s'adressent aux débutants, permettant ainsi à toutes et à tous de s'initier à nos belles danses dans une ambiance conviviale.



L'association organise aussi divers événements pour ses adhérents au cours de l'année comme quelques veillées musicales (prochaine veillée de Noël prévue le vendredi 15 décembre 2023 à partir de 20h30, réservée aux adhérents de l'association). L'AFAP participe également à l'organisation de la belle fête du Pommé de BEAUCÉ à laquelle les musiciens sont heureux de participer.

Vie associative



La saison est lancée !

La saison 2023-2024 est lancée depuis quelques mois maintenant, il est temps de dresser un premier bilan sur les premiers mois de cette nouvelle saison !

➤ **Commençons par nos 4 équipes Séniors.**

● **L'équipe fanion :**

Notre équipe fanion commence sa première saison avec son nouvel entraîneur Kévin FÉRARD. Pour le moment notre équipe, à la quatrième journée de championnat fait le bilan de 2 victoires, 1 nul et 1 défaite pour un total de 7 points et se place à la 5^{ème} place du classement. Ils sont allés jusqu'au 3^{ème} tour de la Coupe de France en perdant 3-0 contre BRETEIL-TALENSAC (R1). Ensuite, nous nous sommes qualifiés pour le 3^{ème} tour de la Coupe de BRETAGNE. Contre LA CHAPELLE-des-FOUGERETZ / MONTGERMONT (D1) notre équipe fanion n'a pas su faire la différence et perd à l'extérieur.

● **Notre équipe réserve :**

L'équipe réserve dirigée par Benjamin NOËL entame sur les chapeaux de roue sa saison avec 3 victoires et 1 match nul pour un total de 10 points et se place 1^{er} à égalité avec LÉCOUSSE Espérance 1 et FOUGÈRES FC 1. Ils ont fait un bout de chemin en Coupe Conseil Départemental en allant jusqu'au 4^{ème} tour mais ils n'ont pas réussi à s'imposer sur la pelouse de VAL d'IZÉ (D1).

● **L'équipe C :**

Dirigée par Mickael PRIOUL et Thierry TUCOULAT commence bien sa saison de D3 avec 3 victoires et 1 défaite pour un total de 9 points et se place à la quatrième place du podium.

● **L'équipe D :**

Dirigée par Corentin GÉHAN, notre équipe D commence sa saison avec 2 victoires, 1 nul et 1 défaite qui leur permet d'avoir une belle 3^{ème} place au bout de la 4^{ème} journée de championnat D4.



(Photo des joueurs Séniors présents au Media Day du 1^{er} octobre)

➤ **Point sur les vétérans :**

● **L'équipe A :**

2 victoires, 1 nul et 2 défaites qui leur permet d'avoir la 7^{ème} place du Challenge Loisirs Vétérans avec un total de 7 points.

● **L'équipe B :**

3 victoires, 1 nul et 2 défaites qui leur permet d'être à la 5^{ème} place avec un total de 10 points.

Nous statuons le nombre de licenciés séniors et vétérans à un peu plus de 150 pour cette nouvelle saison.

Nous tenons à remercier nos sponsors qui ont participé au projet des nouveaux jeux de maillots pour nos équipes séniors et vétérans.

➤ **L'école de foot en quelques chiffres : 100 licenciés âgés de 6 à 11 ans !**

Nos équipes U11 sont pour le moment à la fin de leur période de brassage afin de statuer leur prochaine division.

Nos U6/U7 et U8/U9 ont des plateaux avec les clubs alentours afin de mettre en pratique les exercices vus en entraînement le lundi et mercredi.

Nous tenons à remercier nos sponsors qui ont participé au projet des nouveaux jeux de maillots et toute l'école de foot à de nouveaux maillots flambants neufs. A cette occasion, nous avons organisé une remise de maillots à nos sponsors de l'école de foot le 9 décembre dernier.

Vie associative

➤ Côté GPF....

Année de changement pour nos féminines qui changent de nom en devenant le Groupement Féminin Pays de Fougères Football dit le « GPF ».

Nous avons à peu près une centaine de licenciées Bocage FC qui jouent et s'épanouissent au sein du GPF afin de permettre aux jeunes joueuses de pratiquer le football avec des filles de leur catégorie et de leur âge. C'est le regroupement de 5 clubs avec le BFC, l'USBJ, l'ASC Les Landes, l'AS PARCÉ et l'Espérance de LÉCOUSSE très récemment qui œuvre pour nos joueuses.

➤ Points sur les équipes :

Nos Séniors à 11 : 1 victoire et 1 défaite pour le moment qui classe nos joueuses à la 4^{ème} place pour un total de 3 points en championnat D2.

Nos Séniors à 7 : 2 victoires pour 2 matchs joués, très belle entrée de saison pour nos joueuses du foot à 7 qui se placent à la 2^{ème} place égalité avec Vitréenne FC 2 et Thorigné FC 2 pour un total de 6 points en championnat D1.

U18 à 7 : Excellent début de saison pour nos U18 avec 3 matchs, 3 victoires pour un total de 9 points. Elles se positionnent à la 1^{ère} place du podium.

U15 Région : Après de longues semaines de brassages, nos joueuses intègrent la catégorie R1. Félicitations à elles !

Côté classement : 1 victoire et 1 défaite pour un total de 3 points les positionnant à la 4^{ème} place du classement.

U15 à 7 : Nos U15 à 7 n'ont joué qu'un seul match de championnat et l'ont gagné. Ce qui leur permet d'être 3^{ème} égalité avec un total de 3 points.

Nos 13 A sont actuellement encore en brassage pour déterminer leur catégorie ainsi que les U13 B également. La période de brassage a cependant été très encourageante pour nos U13.

Nos U11 sont également encore en période de brassage par conséquent leur championnat n'a pas encore débuté.

Nos U6-U9 ont débuté leurs plateaux au mois d'octobre mais la rentrée du foot au mois de septembre leurs a permis de trouver les terrains.

➤ Nous accueillons deux nouvelles alternances cette année :

- Lilian REUCHERAND, alternant en BPJEPS, éducateur au BOCAGE FC.
- Pauline TOREL, alternante en Master Marketing et Communication, Chargée de Communication et Commerciale au BOCAGE FC et au GPF.



Pour tout complément d'information ou inscription tardive, n'hésitez pas à nous contacter :

- Vincent GUÉRAULT, Président du BOCAGE FC au 06 75 84 77 74
- Nicolas MARTINAIS, éducateur au 06 82 17 90 99
- Mickaël PRIOUL, responsable catégories séniors et vétérans au 06 83 25 19 69

Le BFC vous souhaite une excellente année 2024 !





Le GROUPEMENT des JEUNES du BOCAGE FOUGERAIS

Rétrospection sur la saison 2022 / 2023 :

Le groupement des jeunes du bocage fougerais commence une nouvelle saison. Avant de s'attarder sur les objectifs de cette saison 2023 - 2024, quelques mots sur la saison dernière.

Comme chaque année cette saison à été marqué par deux grands évènements, tout d'abord le tournoi U11 et U13 qui s'est déroulé le 29 avril 2023 et qui a rassemblée 20 équipes dans chacune des catégories



Le 27 et 28 mai 2023 nous avons accueilli 32 équipes de toute la France pour la 3^e édition de la bocage Cup qui s'est déroulé sur les sites de BEAUCÉ, BILLÉ, LUITRÉ, LAIGNELET et PARCÉ. Porté par une centaine de bénévoles cette édition fut une franche réussite et à vue l'En Avant de GUINGAMP s'emparé du trophée.



Le Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais organise la 4^{ème} édition de son tournoi dédié uniquement à la catégorie U14.

La Bocage Cup aura lieu pour la deuxième fois sur deux jours ainsi que sur plusieurs sites.

Le tournoi aura lieu les 8 & 9 mai 2024

a BILLÉ, LAIGNELET, LUITRÉ-DOMPIERRE et PARCÉ le mercredi 8 mai et sur le site de BEAUCÉ le jeudi 9 mai.

Le club a également renforcé son équipe dirigeante avec l'embauche de Mathis BOIVENT en tant que salarié titulaire du brevet de moniteur de football. Nous avons également recruté un nouvel apprenti en la personne de Hugo TESSIER qui prépare son BPJEPS. De plus nous pouvons souligner l'arrivée de Thomas REIBILLON en service civique et le recrutement de Romain TISON comme apprenti en communication.



Le groupement continuera par ailleurs de proposer des évènements tout au long de l'année avec entre autres l'organisation du tournoi de palets et du repas annuel qui aura lieu cette année le 2 décembre.

Le groupement connaît une forte affluence cette année avec 180 joueurs licenciés

Le Groupement des jeunes du Bocage Fougerais vous souhaite une excellente année 2024.

GROUPEMENT FÉMININ du PAYS de FOUGÈRES

Rétrospection sur la saison 2022/2023

Le Bocage Pays de Fougères Football Féminin à changer de nom pour devenir le Groupement Féminin du Pays de Fougères Football et qui devient par la même occasion une entité à part entière. Nous accueillons également deux nouveaux clubs en collaboration qui sont l'ASC ROMAGNÉ Les LANDES et l'Espérance de LÉCOUSSE. Nous sommes ravis de ces nouvelles collaborations car cela permet aux jeunes joueuses de s'épanouir dans leur catégorie avec des jeunes joueuses de leur âge.

Ce qu'il faut retenir de cette année :

La Girl's Game : la deuxième édition 100% féminin s'est déroulée à BEAUCÉ les 25 et 26 juin dernier avec un total de 560 joueuses sur les deux jours.



Le samedi se déroulait le tournoi pour les catégories U11, U13 et U15 avec 46 équipes engagées réunissant des clubs venant de Paris, du nord de la France et tout le grand Ouest.

Pour le dimanche c'était 12

équipes pour les catégories U18 et séniors. Des lieux d'hébergement ont été mis en place en partenariat avec Poshabitat, la MFR et le lycée Edmond MICHELET afin d'avoir le plus de participantes. Les festivités du samedi soir ont rassemblées plus de 250 personnes des différents clubs.

L'objectif de cet événement est de mettre en avant le football féminin et c'est l'occasion de montrer une belle image dans le Pays de FOUGÈRES.



Nous sommes très satisfaits de cette 2^{ème} édition et nous réitérons le tournoi de la Girl's Game les samedi 15 et 16 juin 2024.

Nous avons vécu un très grand moment pour le Groupement Féminin du Pays de Fougères Football le 9 septembre dernier car nous avons mis en place un partenariat avec le Stade Rennais FC.



A l'occasion de cette journée au Château du Bois Guy, nous avons organisé un plateau amical U8/U9 avec le SRFC et les clubs partenaires du groupement garçons. Les U14 garçons du GJBF ont rencontrés les U15 féminines du SRFC.

En parallèle, nos séniors féminines rencontraient l'US CHATEAUGIRON pour un match amical. Ce partenariat a été signé par Romain DANZÉ, représentant de la section féminine du SRFC et David GILBERT, président du GFFP. Un cocktail était organisé en l'honneur de cette collaboration. Les parents, joueuses, représentants des clubs partenaires et collectivités étaient présents afin de clôturer cette belle journée.

Nous sommes heureux cette année d'accueillir 130 licenciées au Groupement Féminin du Pays de Fougères Football. Nous accueillons des joueuses de U6 à Séniors avec un total de 12 équipes.

Le Groupement Féminin du Pays de Fougères Football vous souhaite une excellente année 2024 !



Vie associative



Office Cantonal d'Animation
Fougères Nord

Bilan de l'été 2023

En voici les chiffres :

- 925 passages durant tout l'été (472 en juillet, 453 en août)
- 204 jeunes accueillis
- dont 72 filles
- et 132 garçons

Au programme, il y a eu des activités sportives (handball, futsal, basket, tennis de table, badminton...), des activités manuelles (scrapbooking) et des sorties (Cobac Parc, Ange Michel, Lasergame, Char à Voile...). La grosse sortie de cette année a été effectuée à l'O'Fun Park, un parc en VENDÉE.



L'école multisports est un service mis en place par l'OCAS. Julien, l'éducateur récupère vos enfants de CP-CE1 après l'école et les emmène jusqu'à la salle des sports pour leur faire découvrir de nouveaux sports (un cycle sur l'athlétisme, un cycle sur les sports de raquettes et un cycle sur les sports collectifs).

10 séances sont programmées pour chaque commune.

Cette année, les jours de l'école multisports vont changer pour certaines communes :

	Des vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances de février	Après les vacances de février jusqu'en juin
Lundi	LUITRÉ-DOMPIÈRE / LA SELLE EN LUITRÉ	LANDÉAN
Mardi	PARIGNÉ	LA CHAPELLE JANSON / FLEURIGNÉ
Jeudi	BEAUCÉ	-
Vendredi	LAIGNELET	LE LOROUX

CONTACTEZ : Julien GALLOYER – ocas.cantonord@gmail.com - 07 69 82 01 28

Vie associative



Beaucé pêche - Etang les Vertes Rives



La saison de pêche a été un succès pour 2023. L'équipe dynamique que nous sommes a répondu aux diverses tâches tout au long de cette saison de février à novembre.

L'étang des Vertes Rives a été comme tous les étangs de la région victime du réchauffement climatique pendant les mois de juillet et août. La température de l'eau a atteint les 26 degrés c'est pourquoi les rempoissonnements en truites ont été impossibles. Nos autres poissons carpes, perches, gardons, goujons résistent beaucoup mieux. Fin septembre nous avons repris nos lâchés de truites pour le bonheur des pêcheurs.

Pour clôturer la saison après fermeture de la pêche le dimanche 12 novembre nous avons procédé à la vidange de l'étang le 18 novembre. La municipalité en a profité pour effectuer un enrochement avec 1 500 tonnes de caillasse autour du plan d'eau afin de limiter l'érosion des berges.



Celui-ci n'avait pas été mis à sec depuis 5 ans. Après comptage tous nos poissons ont été réintégrés le soir même dans l'étang. Cela représente un travail important. C'est pourquoi je remercie nos bénévoles, riverains et autres personnes pour leur participation à la pêcherie et mise en place des installations. Nous avons passé une journée remplie de convivialité.

Merci à vous tous !

Enfin je vous donne rendez pour la prochaine ouverture en février 2024 ; pour patienter garder la pêche...

Le président, M. DELAUNAY Philippe.



Quelques nouvelles de l'Amicale des Volières Fougeraises.

Pour notre 29^{ème} bourse aux oiseaux le 19 novembre dernier, nous avons réalisé une très bonne bourse. Une soixantaine d'éleveurs a participé avec 750 oiseaux en vente et en exposition : beaucoup de visiteurs, très bonne convivialité. Etaient présents plusieurs stands d'animations, dont celui des camons radioguidés.



L'année prochaine nous organiserons une bourse début février et en octobre aura lieu le championnat départemental d'oiseaux.

Vie associative



BEAUCÉ-Animation » 2023

Pour la 6ème édition, l'aventure « POMMÉ » continue avec bonheur et bonne humeur. Les membres de l'association et bénévoles sont heureux de participer annuellement à ce W.E. festif.

Des groupes de musique de l'association l'AFAP ont participé comme tous les ans à cette fête, «4 musiciens des pays de Loire et Vendée membres de la fédération des sonneurs de veuze » ont été très touchés de l'accueil chaleureux et ravis d'être présents à cet évènement.

Tous ces groupes viennent bénévolement pour le « TÉLÉTHON » et « VALÉRIE CONTRE LE CANCER ». Depuis deux ans la mise en place d'un parquet est très appréciée par les danseurs. Un GRAND MERCI à vous, musiciens, chanteurs pour l'animation du samedi soir avec un « fest-noz » et dimanche après-midi avec un « fest-deiz ».

Afin d'être aux normes, l'association a fait l'achat d'une cuve en inox fabriquée spécialement pour ce fameux « POMMÉ ».

UN GRAND MERCI à toutes les personnes qui, bénévolement contribuent à la réussite de ce rassemblement annuel à savoir :

- * propriétaires des pommiers, cueillette des pommes...
- * préparation de la cabane, salle des sports, parquet....
- * épluchage des pommes, fabrication des crêpes et teurgoule...
- * les ramaougeurs qui touillent de 22h à 14h...
- * Les préposés à la cuisson au four de la teurgoule
- * les membres de l'association et conjoints pour leur présence...

On vous donne RV l'an prochain les 5 et 6 octobre 2024.



Danses bretonnes au Pommé



Le Dimanche 10 décembre 2023, BEAUCÉ-Animation s'est mobilisé dans la vente des croissants à domicile au profit du « TÉLÉTHON » et « VALÉRIE CONTRE LE CANCER ».

MERCI pour votre accueil et MERCI aux enfants, jeunes, adultes qui dès 7h15 étaient présents pour affronter les différentes tournées.

Nous vous souhaitons de « Joyeuses fêtes de fin d'année ».



Les membres de « BEAUCÉ-Animation »



Vie associative



Un nouveau chapitre à la bibliothèque

Dans le cadre du salon du livre, Elo, illustratrice et auteur est venue présenter ses livres et a organisé un atelier de découpage-collage pour confectionner des mobiles en papier.

Cet atelier de création de monstres a réuni parents et enfants dès 3ans pour un moment de partage et de rires. De nombreux monstres rigolos apparaissaient au fur et à mesure de l'activité faisant naître des drôles d'histoires prêtes à être écrites.



➤ Contes en haïkus de Janvier à Mars 2024

Une grande exposition arrivera le 17 janvier 2024 pour entrer dans l'univers du conte par le biais du livre et du jeu. **A découvrir pour petits et grands !**

Lire à la bibliothèque mais aussi : se rencontrer, échanger autour d'un bon café ou d'un thé.

A disposition, vous trouverez crayons de couleurs, papiers, et jeux de société.

Les horaires d'ouverture sont :

Le mercredi de 14h30 à 18h00

Le vendredi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00



POUR RAPPEL

L'application « Mobithèque » est téléchargeable sur téléphone portable (via [AppStore](#) ou [GooglePlay](#)) pour suivre ses prêts, les prolonger de deux semaines supplémentaires et faire des réservations.



⚠ Appel aux bénévoles :

L'équipe de la bibliothèque lance un appel aux personnes qui souhaitent partager leur passion. N'hésitez pas à vous faire connaître.



Une équipe presque inchangée pour cette année scolaire 2023/2024

L'école compte cette année 150 élèves, soit 13 de moins que l'an passé. Cela s'explique par quelques déménagements, ainsi qu'un nombre d'élèves de CM2 partis au collège en juillet plus important que le nombre d'élèves de Petite section entrant à l'école en septembre. C'est un effet de la baisse de la natalité que l'on observe partout en France.

🇫🇷 Côté équipe :

Deux accompagnants d'élèves en situation de handicap (Sonia BERTHELOT et Corinne CADIEU) officient désormais dans d'autres écoles du secteur, de même que Delphine LANGLOIS, enseignante qui remplaçait Mme GUILLON et Mme ROY sur leur temps dédié respectivement à la formation et à la direction.

Voici tous les adultes de l'école, en deux photos :



De gauche à droite :
Sylvie ALLAIRE (AESH),
Jean-François PASQUIER (cuisinier),
Isabelle GIGORY (AESH),
Sylvie ROGER (périscolaire),
Maryse COUPÉ (périscolaire),
Chantal RABINEAU (Périscolaire),
Lydie GRUEL (Périscolaire),
Laurence JEUSSELIN (ATSEM),
Géraldine PRIOUX (ATSEM),
Catherine SKLARIK (AESH)
NB : Jacqueline SOBOLEWSKI (AESH) était absente le jour de la photo.

De haut en bas, de gauche à droite :
Rémy LOVATO (CE2/CM1),
Emilie GARNIER (TPS/PS),
Maryline GUILLON (CE1/CE2),
Alice MORFOISSE (CE1/CE2 et CP/CE1 sur les temps de formation et de direction de Mme GUILLON et Mme ROY),
Valérie PAILLARD (MS/GS),
Stéphanie LAMOUREUX (CM1/CM2),
Magali TIBERTI (GS/CP),
Marie ROY (Directrice, CP/CE1).



RAPPEL : Vous envisagez inscrire votre enfant en Petite Section (né en 2021) ou en Très Petite Section (né en 2022) pour l'année 2024/2025 : merci de vous rapprocher rapidement de la mairie qui enregistre les pré-inscriptions. Pour cela, merci de vous munir d'une attestation de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille (ou certificat de naissance de votre enfant).

Les jardins des Renaudies visités par les maternelles !



Vendredi 13 octobre dernier, les 2 classes maternelles (TPS PS et MS GS) sont allées découvrir les Jardins des Renaudies en MAYENNE.

Au programme, une animation sur les petites bêtes du jardin avec la classe de MS GS et une visite jalonnée de surprises préparée par Fripon le hérisson et son amie la sorcière Sidonie !

Les retrouverez-vous cachés sur 2 photos ?



landart

Une matinée très bien remplie !



Lectures en nature



retrouvailles



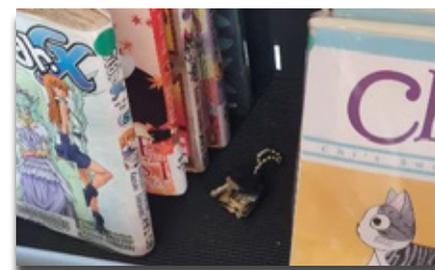
récoltes

Les classes en visite à la bibliothèque de Beaucé !

Les intervenantes bénévoles de la bibliothèque de BEAUCÉ accueillent les classes de l'école une fois par mois environ. Elles organisent des ateliers et des lectures collectives pour travailler autour du livre : un relais du travail que nous faisons quotidiennement dans les classes.

Ici, les MS/GS doivent chercher des intrus cachés dans la bibliothèque de BEAUCÉ comme ce porte-clés parmi les livres puis profitent de la lecture d'albums lus par une des bénévoles qui nous y accueillait.

Un grand merci !



Valérie Paillard, enseignante des MS/GS

Les microbes s'invitent à l'école

A l'occasion de la fête de la science, courant octobre, les 3 classes de GS-CP, CP-CE1 et CE1-CE2 ont pu bénéficier de l'intervention de deux scientifiques de l'ANSES (L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) de FOUGÈRES.

Lors d'une première séance, les élèves ont fait connaissance avec les microbes (Qu'est-ce que c'est ? Quels microbes existent ?) puis ont tenté d'en observer (grâce à une observation au microscope). Ils ont ensuite réalisé une expérience permettant de mettre en évidence les microbes sur les mains.

Lors de la deuxième séance, ils ont constaté que les microbes sont partout et qu'une bonne hygiène permet d'en éliminer une majorité.

Ce moment sera l'occasion de poursuivre en classe sur la notion d'hygiène.



Magali TIBERTI, enseignante des GS/CP

Classe sportive à MÛRS-ÉRIGNÉ (49)

Cette année, les jeux olympiques obligent, l'école René Guy Cadou a choisi d'orienter son projet sur le thème du sport : « *S'portez vous bien !* »

A cette occasion, toutes les classes participent à des activités et sorties axées sur le sport.



Les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 sont partis en novembre en voyage scolaire au centre Bouëssé La Garenne à MÛRS-ÉRIGNÉ (dans le 49) pendant trois jours. Les élèves ont pu s'initier à de nombreuses disciplines sportives variées : cirque, handisport, escalade, sarbacane, flu-flu, kin-ball, jeu d'orientation ... grâce à une équipe d'animateurs très professionnels et captivants.

Ce temps fort de l'année a aussi été l'occasion de renforcer la cohésion des groupes, de partager des moments enrichissants de collectivité, de vivre pour certains une première séparation de leur famille et de développer l'autonomie.

Les élèves sont revenus enchantés de cette belle expérience pleine de découvertes et de souvenirs. Les activités initiées pendant ce séjour vont se poursuivre à l'école dans les mois à venir dans différents domaines : langage oral, production d'écrit, musique, sport Une restitution sera faite aux familles en fin d'année.



Un petit air d'école buissonnière permis par l'association des parents d'élèves qui a financé une partie non négligeable du séjour et du déplacement ainsi que la municipalité et les familles.



Magali TIBERTI et Maryline GUILLON, enseignantes des GS/CP et CE1/CE2



Quelques nouvelles de l'APE

Cette année, quelques modifications au sein du bureau de l'Association des Parents d'Élèves de BEAUCÉ, vous trouverez ci-dessous la liste des membres du bureau :

Estelle HAY, présidente

Stéphanie LE MAOUT, vice-présidente

Jérémy PINAULT, trésorier

Stéphane GUIDON, Vice- trésorier

Céline LE MOAL, secrétaire

Aurélie MEYZIE, vice- secrétaire

Maryline GUILLON, enseignante référente

De nombreux membres ont également renouvelé leur participation à l'aventure où nous ont rejoint cette année : Anne GALERNEAU, Clarisse BEAUGENDRE, Pauline JARDIN, Stéphanie LE CALVEZ, Jérémy LE HIR, David MORICE, Bérengère PERRIER, Alan PRONO, Nicolas QUENOT, Perrine QUENOT, Daiy ROME et Lucile SANQUER.

Depuis septembre, l'action de vente de saucisson et fromage a été menée au profit de l'association.

Tous les bénéfices de cette vente iront au profit de L'APE, permettant une contribution aux sorties scolaires organisées par l'école, à l'organisation d'évènements, ...

Nous maintiendrons également la magie de Noël avec la venue du Père-Noël et ses cadeaux à l'école avant le départ en vacances. Un bon moment pour les enfants que nous tenons à renouveler chaque année.



Pour la suite, nous vous proposerons :

- Début 2024 : Vente de menus à emporter, ouverte à tous les habitants de BEAUCÉ, nous comptons sur vous !
- 30 Juin 2024 : Une fête de l'école se prépare

En cas de besoin, vous pouvez également nous contacter par mail : apebeauce@gmail.com

Toute l'équipe de l'APE



Agendas



Paroisse de la Visitation - Communauté locale de BEAUCÉ

INFORMATION pour les MESSES DOMINICALES

Depuis l'an dernier les messes dominicales dans l'église de BEAUCÉ sont toujours le 2ème dimanche du mois à 9h30, sauf au mois de Juillet où elle a lieu le 1^{er} dimanche du mois, (sauf contre ordre), établi par le « Doyenné »

- dimanche 14 janvier 2024
- dimanche 11 février
- dimanche 10 mars
- dimanche 14 avril
- mercredi 8 mai (temps de prières, heure à définir)
- dimanche 12 mai
- dimanche 9 juin
- dimanche 7 juillet
- dimanche 11 août
- dimanche 8 septembre
- dimanche 13 octobre
- dimanche 10 novembre
- lundi 11 novembre (temps de prières, heure à définir)
- dimanche 8 décembre 2024

Les sépultures

2 équipes de bénévoles sont contactées par le secrétariat du presbytère de St Léonard et se relaient afin de rencontrer la famille du défunt et préparer ensemble la célébration.

Chorale liturgique St Martin

Les membres de la chorale sont présents à toutes les célébrations, messes, mariages, sépultures, 8 mai, 11 novembre. Une répétition a lieu le dernier jeudi du mois à 17h et ouverte aux personnes du Doyenné. Un calendrier est établi de septembre à juin.

Tous les 2 ans, les membres de la « Chorale St Martin » organise...un repas...choucroute...afin de pouvoir se rencontrer, discuter, jouer, marcher... Pour l'an prochain, merci de prendre note le « **samedi midi 12 octobre 2024** » salle La Passerelle à BEAUCÉ.

Une fois par mois une équipe se retrouve pour l'entretien de l'église. Si vous voulez les rejoindre elle sera très heureuse de vous accueillir.

« Les membres de la communauté de BEAUCÉ »
vous souhaitent un « Joyeux Noël »
Paix, Joie, Bonheur pour 2024.



AGENDA 2024

11 janvier	Assemblée générale et galette des rois du Club du Muguet
16 janvier	Assemblée générale et galette des rois de l'UNC
20 janvier	Vœux de M. Le Maire et du Conseil Municipal de la commune de BEAUCÉ à 10h30 à la salle de sports
1 février	Chandeleur du Club du Muguet
3 et 4 février	Bourse aux oiseaux
23 mars	Soirée Choucroute du Bocage F.C. à la CHAPELLE JANSON
4 avril	Repas du Club du Muguet
20 avril	Tournoi de foot U11 et U13
21 avril	70 ans du Bagad Raoul II—Prestation musicale à l'Église
30 avril	Concours de belote du Club du Muguet
8 mai	Célébration à l'Église et cérémonie au monument aux morts
8 et 9 mai	Bocage Cup U14
18 mai	Challenge « hors-jeu la violence » U8 et U9
1 juin	Concours de palets organisé par l'amicale des volières
2 juin	Tournoi Corp du Bocage F.C.
15 et 16 juin	Girl's game
30 juin	Kermesse de l'école
5 et 6 octobre	Fête du pommé
12 octobre	Repas de la chorale SAINT MARTIN
19 et 20 octobre	Championnat bi-départemental et bourse aux oiseaux
11 novembre	Célébration à l'Église et cérémonie au monument aux morts

